



Licence

Licence 3

Mention

ADMINISTRATION PUBLIQUE




Université
de Lille

IPAG
INSTITUT DE PREPARATION
A L'ADMINISTRATION GENERALE
Lille

FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

CONTACT ADMINISTRATIF

IPAG - Institut de préparation à l'administration générale -
Campus Moulines-Ronchin

- 1, Place Déliot - CS 10 629 - 59024 - Lille Cedex
- Tél. : +33 (0)3 20 90 74 39 / ipag@univ-lille.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Amandine BLANDIN,

Maîtresse de conférences en droit public

MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 3

L'accès en Licence 3 – mention Administration Publique s'effectue sur la base de la sélection des dossiers déposés via la plateforme : <https://ecandidat.univ-lille.fr>. Vous avez validé un BAC + 2 (120 ECTS) ou obtenu celui-ci par validation d'acquis, vous pouvez candidater !

UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain. L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant·es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée. L'Université de Lille est lauréate de la 3e vague de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ; Le projet de l'université est axé sur le 1er cycle. Ce sont en effet plus de 36 000 étudiant·es qui sont inscrit·es dans les formations de licence, de BUT et de DEUST de l'établissement : l'université doit leur offrir une excellence à la fois académique, sociale et sociétale, qui donne à chacun·e les moyens d'atteindre son propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun. **Inspirons Demain !**

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

BÉNÉFICIER D'UN AMÉNAGEMENT

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

- www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'INFORMER, S'ORIENTER

Le SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation - est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

Le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle propose aux étudiant·es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

OSER L'ALTERNANCE

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance>

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation continue et de l'alternance propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>

ET L'INTERNATIONAL !

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant·es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

- <https://international.univ-lille.fr/>

Le service des Relations internationales de la Faculté vous accompagne :

- bureau C.02-10 (Bâtiment C)
- ri-droit@univ-lille.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence **Administration publique** a deux objectifs :

- permettre aux étudiants de présenter à la fin de l'année (voire en cours d'année), l'un ou plusieurs concours de la fonction publique (pour cela un dispositif de soutien individualisé est mis en place),
- préparer les étudiants à leur poursuite d'étude en Master afin de compléter leur formation pour présenter des concours d'un niveau supérieur.

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

- Maîtriser les textes juridiques.
- Argumenter sur une situation juridique.
- Traduire en termes juridiques toute situation de fait.
- Trouver une solution juridique à une situation de fait.
- Élaborer les perspectives financières et budgétaires d'un service administratif.
- Maîtriser l'organisationnel d'un service public.
- Maîtrise d'une langue étrangère dans ses aspects courants et juridiques.

LES ÉTUDES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

En raison de sa pluridisciplinarité, cette formation ouvre des débouchés dans une grande variété de masters notamment ceux des secteurs du droit public, droit de la santé, droit des affaires, du droit privé, droit social, de l'histoire des institutions, de la science politique, du droit du numérique, de l'administration publique, de l'administration économique et sociale...

Vous pouvez également préparer les concours de la fonction publique (Etat, Hospitalière, Territoriale) ou les concours d'entrée dans des écoles spécialisées (IRA, DRFIP, ENAP par exemple).

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr/>

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html

L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LILLE

L'institut de préparation à l'administration générale de Lille contribue à l'information, l'orientation, la formation et la préparation des candidats aux concours d'accès aux corps de catégorie A et B de la fonction publique de l'État ainsi qu'à la formation générale initiale et continue des agents de l'État.

L'institut participe également à la préparation des candidats aux concours d'accès à la fonction publique territoriale et hospitalière. A cette fin, il offre un large choix de formations diplômantes (Licence 3, Master 1 et 2) et de formations non-diplômantes (préparation aux concours de catégorie A - Prép M - préparation aux concours de catégorie B - PECAB - et préparation interne ouverte aux fonctionnaires déjà en poste).

Depuis 2009, en collaboration avec l'Institut Régional d'Administration de Lille, l'IPAG participe à la réussite de la classe préparatoire intégrée (CPI). Trois masters 2 (métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés, métiers de l'administration pénitentiaire et métiers de l'administration territoriale) assurent, en même temps qu'une formation universitaire complète, un tremplin pour l'insertion dans la vie professionnelle.

L'exigence de professionnalisation de l'emploi public nous conduit à faire intervenir de nombreux professionnels à côté d'universitaires sensibilisés aux exigences de la préparation des concours. L'institut bénéficie par ailleurs de la proximité de l'ensemble des services de l'État en région mais également du Centre hospitalier régional et universitaire de Lille, qui sont autant de lieux de stage et d'employeurs potentiels pour nos diplômés. L'excellence de nos formations permet à l'IPAG de Lille de se prévaloir, chaque année, d'un taux de réussite conséquent aux concours administratifs.

Depuis 2021, l'IPAG participe au dispositif Classes Prépa. Talents et propose une CPT IRA et une CPT Métiers de l'administration pénitentiaire Hauts de France. Il est également associé à la CPT ENPJJ de la FSJPS de Lille.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **1 AN DE FORMATION** organisé sur 2 semestres.
- Une validation des semestres donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la licence.
- Chacun des semestres comporte 5 unités d'enseignements obligatoires rattachées à des Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

Semestre 5 - 30 ECTS

BCC1 : CONNAISSANCES FONDAMENTALES DU CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Droit administratif appliqué
- Droit constitutionnel
- Économie

BCC2 : METHODOLOGIE DE LA PASSATION DES CONCOURS

- Séminaire des épreuves écrites
- Synthèse

BCC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Recherche et analyse sur l'administration publique
- Expression et communication professionnelle
- Anglais ou Allemand ou Espagnol

BCC4 : CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES DU CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Libertés publiques
- Introduction au droit
- Problèmes sociaux et économiques contemporains
- Organisation territoriale de l'État et de ses démembrements

BCC5 : VALORISATION DE SES COMPETENCES

- Certification en langue française ou étrangère
- Préparation à l'insertion professionnelle : identifier et valoriser ses talents :
 - Activités physiques et sportives
 - Engagement civique
 - Activités culturelles
 - Veille juridique
 - Stage professionnel

- Les enseignements sont dispensés par des universitaires mais aussi par des professionnels (administrateur, inspecteur, préfet, directeur d'IRA, membres de jury de concours administratifs...). Ils visent à permettre aux étudiants d'acquérir ou de compléter les connaissances essentielles à la maîtrise des concepts juridiques et économiques fondamentaux, et comportent une initiation, en travaux dirigés, aux exercices juridiques et donc à la méthodologie des concours.

Semestre 6 - 30 ECTS

BCC1 : CONNAISSANCES FONDAMENTALES DU CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Droit administratif appliqué
- Droit de l'Union Européenne
- Finances publiques

BCC2 : METHODOLOGIE DE LA PASSATION DES CONCOURS

- Séminaire des épreuves écrites
- Synthèse

BCC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Recherche et analyse sur l'administration publique
- Expression et communication professionnelle
- Anglais ou Allemand ou Espagnol

BCC4 : CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES DU CHAMP DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Finances locales
- Comparative public policies in the EU
- Droit pénal
- Droit du travail

BCC5 : VALORISATION DE SES COMPETENCES

- Certification en langue française ou étrangère
- Préparation à l'insertion professionnelle : identifier et valoriser ses talents :
 - Activités physiques et sportives
 - Engagement civique
 - Activités culturelles
 - Veille juridique
 - Stage professionnel

POURSUITES D'ÉTUDES

Les étudiants de l'IPAG en mention Administration Publique peuvent poursuivre leurs études.

Ce diplôme a pour vocation de sanctionner une troisième année, permettant de poursuivre dans un parcours tronçonné commun en Master première année, puis d'opter parmi les 3 parcours proposés en Master deuxième année (parcours métiers de l'Administration centrale et services déconcentrés, parcours métiers de l'Administration territoriale, parcours métiers de l'Administration pénitentiaire).

L'accès se fait via la plateforme monmaster.fr pour le Master 1 et via E-candidat pour le Master 2.

EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

- Attaché territorial ou d'administration hospitalière
- Inspecteur du trésor, des douanes, impôts, de la DGCCRF
- Rédacteur territorial
- Contrôleur du trésor, des douanes, impôts, de l'INSEE
- Conseiller Pôle Emploi
- Conseiller d'insertion et de probation
- Secrétaire d'administration centrale...